

# Aguerrir les prochains leaders du monde



Le Journal de

## NOTRE EPOQUE

Journal béninois d'investigation, d'analyse et de publicité

Récépissé N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007 (500fcfa)

www.notreepoque.bj

N° 209 du Jeudi 31 Décembre 2020

COMMENT SE METTRE  
À L'ABRI DU DIABÈTE,  
EN 5 LEÇONS ?

LEÇON N° 5  
Contrôle régulier

- Accès
- Meilleur suivi
- Meilleur traitement

ASSOCIATION  
DE LA PRESSE DE CÔTE D'IVOIRE

PRÉSIDENTIELLE 2021

P.3

# «Ce sera la fête de la démocratie» selon Talon

Cour constitutionnelle

P.3

Formation des membres du comité d'hygiène et de sécuritéNouvelle Vision - 2020

P.10

Le bilan en prospérité partagé avec le peupleTENDANCES ACTUELLES

**Musique: Angélique Kidjo n'a pas dit la vérité**

P.2

RENFORCEMENT DE CAPACITES DES JOURNALISTES

**La CBDH outille les professionnels des médias**

P.2

SPORT/VIE ASSOCIATIVE

**Fortuné TOKPO parle de l'association « BIEN ETRE CLUB »**

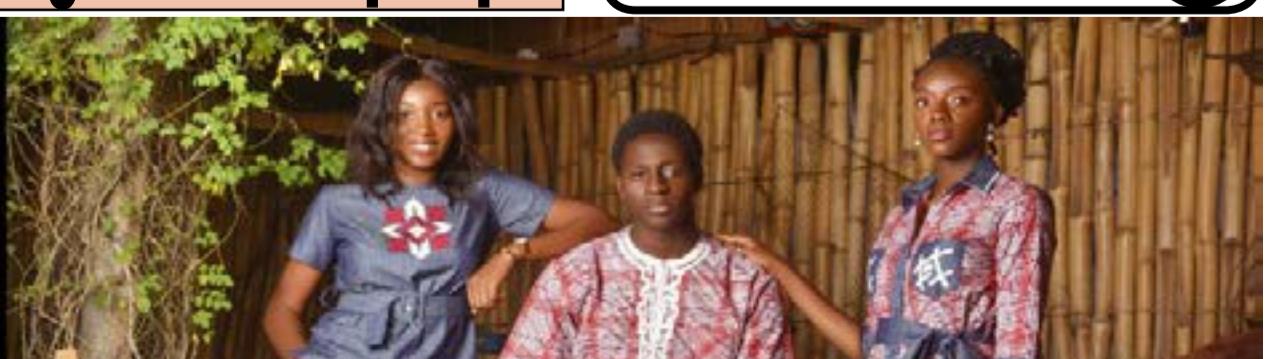
P.9

LOLO  
ANDOCHÉ  
PRET A PORTERBimmm!  
Reprenez goût à la vie !

(229) 97 01 04 90

Lolo Andoche

www.loloandoche.com



## TENDANCES ACTUELLES

### Musique: Angélique Kidjo n'a pas dit la vérité

Angélique Kidjo est une star planétaire de la musique d'origine béninoise dont le talent fait l'unanimité partout dans le monde. Ses prises de position en faveur de l'Afrique fait d'elle l'un des porte-voix du continent sur la terre. Angélique Kidjo est simplement une figure emblématique qui est convaincue des maux de notre continent qui, pour elle, sont savamment planifiés par l'Occident qui ne cherche qu'à appauvrir notre continent au profit des pays du nord. Elle a souvent été appelée les Africains à la prise de conscience et à l'union pour surmonter toutes les difficultés de l'heure de l'Afrique. Angélique Kidjo s'est forgée une personnalité grâce à la musique qui fait d'elle l'une des plus fortes célébrités du monde. Elle est très sollicitée et écoutée même par les dirigeants des plus grandes puissances de la planète. Elle a quitté son pays, le Bénin, en 1983, pour la France dans le but d'exercer une carrière internationale.

#### La musique dans la vie des Béninois

J'ai suivi dans la nuit du dimanche 27 décembre 2020 la diffusion d'un spectacle de Angélique Kidjo sur TV5 Monde Afrique enregistré à Mulhouse en France sans le public à cause du Covid-19. L'artiste Angélique Kidjo était splendide, élouissante avec une voix impeccable et stridente comme à l'accoutumée sur scène. Mais j'ai été surpris d'entendre Angélique Kidjo dire au cours de ce spectacle qu'elle a quitté le Bénin parce que le régime révolutionnaire avait interdit la pénétration des musiques étrangères dans son pays et qu'on écoutait que des chansons en l'honneur à la dictature en place à l'époque. Certes, le Bénin a connu, dans son parcours, le régime militaro-marxiste dirigé en 1972 par le commandant Mathieu Kérékou. C'était l'époque du parti unique et de la pensée unique, une période assez difficile pour les Béninois car les causes du retard du pays sur les plans économique et infrastructurel jusqu'à nos jours proviennent de cette période. Paradoxalement, c'était sous le régime dictatorial que le Bénin a connu les activités culturelles et surtout musicales les plus florissantes de son histoire. La capitale économique du Bénin, Cotonou, était devenue dans les années 70 et 80 la plaque tournante de la musique africaine bien avant Abidjan. La Satel avait eu l'idée d'implanter à Cotonou un studio d'enregistrement de huit (08) pistes, l'unique en Afrique centrale et de l'ouest. Ce studio faisait drainer des artistes comme Eboa Lottin, Dina Bell, Isidore Tamwo, Ekambi Brilliant, Sam Fan Thomas, Pierre Tchana, Eko Roosevelt etc. tous des Camérounais qui profitaient de leur séjour pour offrir de beaux spectacles aux mélomanes béninois. Les Congolais des deux rives de bousculaient également à Cotonou. Je peux citer Franco et son orchestre OK Jazz, Monseigneur Rochereau Tabu Ley avec tout son groupe Afrisa international, Abeti Massikini et ses Tigresses, Zaiko Langa Langa, Mpongo Love, Sam Magwana et sa bande Afrisa All Stars composée de Lokassa Ya Bongo, Shimita, Dizy Madjekou sans oublier Pepé Kallé et son groupe Empire Bakuba, Suzy Kasséyé etc. Ces derniers venaient s'établir pendant plusieurs années à Cotonou où ils jouaient de la musique congolaise avec les orchestres béninois Poly Rythmo, Black Santiago, Les volcans et les sympathiques de Porto-Novo avant de s'envoler pour les USA via Lomé, Abidjan et Paris. Pamela Mounka, Pierre Moutouari, Serges Essou, Papa Wemba, Évoloko Joker, Tchico Tchicaya, Kanta Nyboma, Théophile Blaise Kounkou ne manquaient pas le rendez-vous de Cotonou. Il faut dire que les Congolais y venaient le plus souvent pour des spectacles. De même, Miryam Makeba, Manu Dibango, Fela Anikulapo Kuti, Aicha Koné ont plusieurs fois offert gracieusement des spectacles dans les années 70 et 80 au président Mathieu Kérékou au Hall des Sports devenu plus tard Hall des Arts et au Palais des Sports de Cotonou. La musique afro cubaine était aussi très prisée à l'époque au Bénin. C'est ainsi que des artistes comme Johnny Pacheco, Celia Cruz, Roberto Torres, Lydia Lyna, Oscar D' Leon au cours d'une tournée africaine étaient venus se produire au Stade de Cotonou 2 (Stade René Pleven). Les artistes haïtiens Claudette & Ti Pierre, Coupé Cloué étaient également à Cotonou pour des concerts exceptionnels en 1982. Le 02 septembre 1983, le public de Cotonou avait eu la chance de découvrir sur scène au Hall des Sports de Cotonou la dame aux reins de roseau Tshala Muana avec la danse Mutuashi. Depuis, toutes les filles cherchaient à l'imiter comme Isbath Madou. L'année suivante en 1984, Mbilia Bel débarquait à Cotonou avec Tabu Ley et l'Afrisa international de retour d'une tournée époustouflante au Canada et aux USA.

En 1982, le morceau «Thriller» et «Billy Jeans» de Michael Jackson envahissaient tous les jeunes du Bénin qui voulaient adopter non seulement l'habileté, la coiffure et la démarche de la mega star de la pop music, mais surtout se livraient à la contorsion de Break dance et de Smurf, de nouvelles danses inventées par des jeunes Noirs aux USA. C'est ainsi que Lionel Richie, Boby Brown, Sydney etc. étaient devenus populaires auprès des jeunes béninois.

En 1983, le morceau «Madiana» du groupe antillais Kassav' était sur toutes les lèvres au Bénin et en 1984, c'était l'apothéose avec la chanson «Zoukla sessa médicamente ma nuni» du même groupe Kassav'. Le groupe antillais a multiplié d'autres succès comme «Rête», «Siwo», «Pa bisou palé», «Wep wep wep» etc. Cette influence de Kassav' sur le public béninois a été amplifiée par l'arrivée fracassante du nouveau roi du Soukou Aurlus Mabély avec son «Washiwa». Ses compagnons Jean Baron, Mav Cacharel, Ti Jean, Remy Salomon, Daly Dimoko, Kanda Bongo Man, Diblo Dibala, Yondo Sister venaient trottiner régulièrement sur les scènes de Cotonou.

#### La musique, une priorité du régime marxiste

Beaucoup de personnes pouvaient se poser la question de savoir comment les Béninois arrivaient-ils à être au parfum de toute l'actualité musicale des autres pays surtout les sorties de disques malgré le règne sans partage du système révolutionnaire de la pensée unique tournée par le marxisme-léninisme? Il faut faire savoir que le régime dictatorial de Mathieu Kérékou faisait du développement de la culture et surtout de l'art musical une de ses priorités pour assurer un essor harmonieux du pays. Tous les artistes du monde entier pouvaient foulter la terre du roi Behanzin sans visa, sans titre de séjour et sans contrôle. Le chanteur français Jacques Higelin et le Béninois Nel Oliver avaient partagé la scène au Palais des Sports à Cotonou vers la fin des années 80. Au cours de la même décennie, le chanteur italien Quinto Di Rocca était à Cotonou pour un inoubliable concert. Sembeye Jazz International et Les Amazones de Guinée, un orchestre composé exclusivement des femmes gendarmes du pays du président Ahmed Sékou Touré venaient dans les années 70 et 80 à Cotonou pour égayer les mélomanes béninois. La radio nationale, La Voix de la Révolution (Orbi), l'unique radiodiffusion de l'époque, pouvait diffuser des musiques étrangères de Nana Mouskouri, de Mireille Mathieu, de Johnny Halliday, de toute la mélodie française sans restriction, de Julio Iglesias, de Bob Marley, de James Brown, de Boney M., de Jimmy Cliff, ou du séné-gambien Laba sossé sans oublier King Sunny Ade, de Obeey ou de Prince Nico Mbarga. Les magasins tels que Albarika Store, Mélo-disco, Sono-disco étaient implantés sur tout le territoire béninois pour vendre les disques de tous les artistes du monde sans distinction aucune. Je ne sais pas à quel moment le régime révolutionnaire de Mathieu Kérékou interdisait la musique étrangère aux Béninois dont a parlé Angélique Kidjo lors de ce concert. Je suis persuadé qu'elle s'est trompée de pays et d'époque. Nous pouvons aisément dénoncer avec véhémence les affres et les dérives totalitaires du système marxiste-léniniste proné par le Général Mathieu Kérékou. Mais il est indéniable de reconnaître que c'était sous ce régime que la culture s'était véritablement exprimée depuis l'école jusqu'à la vie active. Nous pouvons ne pas aimer ce régime, mais nous devons avoir l'honnêteté de reconnaître certains de ses mérites. C'est aussi le devoir de chaque citoyen béninois.

Jean-Discipline Adjomassokou

**Le Journal de**  
**NOTRE EPOQUE**  
 Journal béninois d'investigation, d'analyse et de publicité  
 Récupéré N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007

Édité par GEEK BENIN

**Directeur Général et de publication**  
 Prudence SEKODO  
 95 692 885

**Conseillers éditoriaux**  
 Léon KOBOUTE  
 Luc Aimé DANSOU

**Directeur de la rédaction**  
 Hervé Prudence HESSOU

**Rédacteur en chef**  
 Jesdias LIKPETE

**Rédaction**  
 Ambroise AMETOWONA  
 Kangny Damascène  
**Desk Sport**  
 Gaël HESSOU  
 Aubin Monge BANKOLE  
 Rogerio APLOGAN

**Correspondant**  
 Kanon NONDICHAO  
 (Abomey)  
 Aristide ABIDJO (Lomé)  
**Service Commercial**  
 Sidoine YEHOUESSI  
 (95 814 065)

## Lancement du GHID Aguerrir les prochains leaders du monde

(Pour mieux aborder les défis liés au genre, à la santé globale et au développement international)



**L**e Global Health and International Development, GHID, est une initiative internationale de la béninoise Dr Joannie Bewa. Le programme vise à guider, inspirer, connecter et former la prochaine génération de leaders mondiaux en Afrique, en Europe et en Amérique, travaillant dans les domaines de la santé mondiale, du genre, de l'éducation et du développement international. Fondée en octobre et lancé en décembre 2020, GHID dans

première phase qui va durer 6 mois, adopte une approche innovante en Le programme est en effet virtuel et non résidentiel. Y prennent part, 17 remarquables jeunes professionnels en début ou en milieu de carrière dans le genre, la santé globale et le développement international, sélectionnés parmi plus de 100 candidats de plus de 10 pays.

Atteindre les objectifs mondiaux liés à la santé globale et le développement international reste un défi important pour beaucoup de pays dans le monde. Le programme GHID du Dr Bewa représente donc une réponse unique dans son approche, sa vision et ses objectifs! Avec des professionnels internationaux de santé globale, des philanthropes et autres experts pluri-disciplinaires, GHID s'engage à préparer les participants à devenir des leaders et des défenseurs pour cultiver et motiver le

monde en créant un système de réseau et des compétences pour susciter de nouvelles approches aux problèmes mondiaux.

Au lancement virtuel du programme le vendredi 18 décembre 2020, le Dr Bewa était entourée d'un remarquable panel d'experts, représentant entre autres, la Fondation Bill & Melinda Gates.

(<https://www.facebook.com/bewa.joannie>)

Plus de détails sur le programme GHYDE à travers ces liens :  
<https://www.facebook.com/GHIDProgram>  
<https://www.linkedin.com/com>



RENFORCEMENT DE CAPACITES DES JOURNALISTES POUR UNE MEILLEURE COUVERTURE MEDIATIQUE DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DE 2021

## La CBDH outille les professionnels des médias



Le Centre de documentation et d'informations judiciaires (CDIJ) situé dans la cour d'Appel de Cotonou, a servi le 28 décembre dernier de cadre à la Commission Béninoise des Droits de l'Homme (CBDH) dirigé par Clément Capo - ChiChi d'organiser un atelier de renforcement aux hommes des médias pour une meilleure couverture médiatique lors des élections présidentielles de 2021 afin de garantir les droits de l'homme. Ceci à l'occasion des deux années d'existence de l'institution. Préparé les acteurs impliqués dans le processus électoral de 2021 tel est l'objectif de la

CBDH en organisant un atelier de formation à l'endroit des professionnels des médias à l'occasion de l'an 2 de son existence. Cet atelier organisé à l'endroit d'un des acteurs clés des élections de 2021, vise à entretenir les professionnels des médias sur la méthode d'observation des élections par la CBDH selon le commissaire Appol Emérico Adjovi. Présente à cet atelier la présidente de l'Union des Professionnels des médias (UPMB) Zakiatou Latoundji a remercié la commission des béninoises des droits de l'homme pour avoir associer les acteurs du média dans ce processus. Elle a profité pour inviter les hommes des médias à suivre attentivement cette formation afin qu'à la fin de cette dernière, ils puissent être en mesure d'améliorer leurs différentes productions. Quant au président de l'institution, le président de la CBDH a rappelé l'importance d'organiser cette formation à l'endroit des professionnels des médias.

nels des médias. « Nous sommes dans un contexte qui annonce des événements de plus en plus sensibles » et pour lui « la commission béninoise des droits de l'homme veut jouer un rôle clé dans le processus électoral de 2021 » pour ce faire nous aurons à instruire des plaintes individuelles et collectives dans le cadre du processus électoral sur les violations des droits de l'homme ... et nous voudrions compter sur vous hommes des médias pour une autocensure de certains propos qui seront tenus par des politiques lors de cette période sensible » a annoncé le président de la CBDH. Rappelons que plusieurs communications ont meublé cet atelier dont une communication sur la présentation du mandat de la CBDH, les grandes lignes des INDH et processus électoraux et sur la manière dont l'institution peut être saisie en cas de violations des droits de l'homme. F.A.

## Camp de prière "Jésus est le sauveur" un lieu saint Jean Amedji Fangbédji, un évangéliste oint de Dieu



Afin de permettre à tout le corps du Christ et à tous les hommes de passer un moment en Présence de Dieu un programme spécial de 3 jours sur l'instruction de Dieu a été initié pour la période de la Noël.

Afin de permettre aux hommes de passer la période de la Noël en présence de Dieu, un programme spécial de trois jours s'est déroulé au camp de prière " Jésus est le sauveur" sis à Pahou. Pour l'évangéliste Jean Amédji Fangbédji le première responsable oint de Dieu et maître du camp de prière, " tout se passe sur l'instruction de Dieu, rien ne vient au hasard et Dieu est mon pre-

mier consultant." a-t-il précisé " Il est l'initiateur de ce programme spécial de trois jours de prières." a laissé entendre.

Le 23 et 24 décembre sont les deux premiers jours où Dieu c'était bien manifesté de 19h à 21h par sa parole à travers les prières intenses de guérison et de délivrance. L'homme n'est pas né pour vivre dans la souffrance jusqu'à son dernier jour. La lecture biblique dans le livre de Job était le texte de base de la prédication de ce 25décembre. Les difficultés viendront mais l'homme doit rester ferme dans la prière et vaincre les difficultés.

Les fidèles étaient venus nombreux des contrés du Bénin, des pays limitrophes et de la diaspora pour participer à ces séances particulières de prières. Le 25 décembre de 21h à 00h a eu lieu la dernière séance de prière des trois jours. Nous avons

noté plusieurs délivrances des âmes et des miracles de guérison ont été enregistré. Des paralytiques ont marché séance tenante, un enfant mort a retrouvé la vie grâce à la prière, des grossesses en situation d'accouchement difficile ont été restauré, des foyers en divisions restauré etc... Beaucoup d'autres miracles qui prouvent que Dieu est grand et est-le même hier, aujourd'hui et à jamais. Le camp de prière sis à Pahou est un lieu saint pour se ressourcer spirituellement en temps. Une équipe permanente des leaders est toujours à votre disposition pour un accompagnement adéquat. Notons que des séances de prières ont été faites en faveur de l'Afrique, particulièrement pour le Bénin et ses dirigeants. Rendez-vous au camp de prière l'année prochaine pour une nouvelle dimension de prières. Aristide ABIDJO

Présidentielle 2021

# Les grandes dates jusqu'au scrutin.

11 janvier 2021 : Publication du calendrier définitif du scrutin présidentiel  
 12 au 31 janvier : Mise à disposition des formulaires de parrainage au Maires et Députés  
 27 janvier au 10 février : Publication et affichage de la liste électorale  
 1er au 4 février : Enregistrement des déclarations de candidatures à l'élection présidentielle  
 10 février : Réception officielle de la lépi actualisée

10 au 15 février : Publication de la liste provisoire des candidats à l'élection présidentielle  
 22 au 23 février : Publication de la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle  
 22 mars : Remise de spécimens aux candidats ou partis politiques  
 26 mars au 9 avril : Déroulement de la campagne électorale  
 11 avril : Premier tour du scrutin présidentiel  
 13 au 15 avril : Résultats provisoires du premier tour par la Céna.



## Cour constitutionnelle

# Formation des membres du comité d'hygiène et de sécurité

**L**es membres du comité d'hygiène et de sécurité de la Cour constitutionnelle sont en formation depuis ce mardi 29 décembre 2020 à Cotonou. Il s'agira pour eux d'identifier les fondamentaux en matière de santé et sécurité au travail et d'analyser les facteurs de risques professionnels dans leur structure. La cérémonie d'ouverture a été présidée par la Première secrétaire adjointe de la Cour constitutionnelle, Mme Danielle Eliane AKOVOBAHOU épouse TOHOZIN. Elle avait à ses côtés, la Présidente du Comité, Mme Sérapie AISSI épouse DJONNON DJATO et le docteur

Brice KOUTON, Médecin du travail. La sécurité et la santé au travail sont, aujourd'hui, des facteurs déterminants de la productivité tant au niveau des entreprises privées que des administrations publiques. Pour parvenir à la promotion de la sécurité et de la santé au travail, il serait souhaitable qu'une culture de sécurité et de santé au travail soit développée à tous les niveaux. C'est ce que la Cour constitutionnelle présidée par le Professeur Joseph DJOGBENOU, a compris à travers le comité d'hygiène et de sécurité de l'Institution en initiant une telle formation. Etre capable de déceler et mesurer les risques professionnels,

ainsi que d'analyser les conditions de travail.

Cette formation tend à initier chaque membre du Comité aux méthodes et aux procédés à mettre en œuvre afin de prévenir les risques professionnels, en vue d'améliorer les conditions de travail. Pendant deux jours donc, les participants auront à se pencher sur plusieurs thèmes : « les généralités sur la santé et la sécurité au travail », « le paquet minimum d'activités en santé sécurité au travail », « la mission et les attributions d'un comité d'hygiène et de sécurité », « la réparation des risques professionnels au Bénin », « La visite des lieux de travail : pourquoi ? Comment ? et à quelles fins ? » et « l'enquête d'accident ».

A travers les discussions de ce matin, on comprend qu'au Bénin, la situation de la sécurité et la santé au travail est préoccupante du fait des conditions de travail très précaires, du non-respect ou de l'ignorance des règles élémentaires d'hygiène, de la manipulation et de l'utilisation de substances et de produits dangereux par des travailleurs méconnaissant souvent leur caractère nocif. Dans plusieurs administrations, de nombreux risques menacent la santé et la sécurité des salariés. Et leurs conséquences sont

souvent sous-évaluées : démotivation, absentéisme, mais également condamnations financières ou pénales, performance, ambiance de travail ou image de l'entreprise dégradée...

Devant cette situation, la Caisse nationale de Sécurité Sociale a un grand rôle à jouer. Seulement les actions menées en direction des patrons des institutions et entreprises pour les inciter à prendre des mesures de sécurité (aptes à réduire les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail) n'arrivent à pas freiner les risques.

Les réponses du docteur Brice KOUTON et du Représentant de la CNSS aux diverses préoccupations des participants, ont permis de mieux cerner les principaux facteurs explicatifs de l'accroissement des risques professionnels dans les différents services.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que Sécurité et Santé au travail sont, non seulement, indispensables au travail décent mais constituent aussi un facteur important de croissance économique et de productivité.

Les travaux se poursuivent et prendront fin ce mercredi 30 décembre 2020.

Service de Presse/ Cour constitutionnelle

# Au micro de Golf TV ce matin, l'ancien ministre d'Etat Théophile YAROU dénonce l'exclusion dont est victime le parti FCBE au sein de l'opposition

Le numéro 2 de l'illustre parti d'opposition béninois se prononce sur les revendications énumérées le dimanche dernier par le collectif. Il propose que l'on s'asseye pour mieux réfléchir et murir les revendications. Voici

l'extrait Malheureusement nous ne faisons pas partie de ce collectif, parce que nous n'avons pas été invités. Et ça c'est vraiment très regrettable dans la mesure où nous nous battons aujourd'hui contre toutes formes d'exclusions. Je constate là qu'il y a une partie de l'opposition qui exclut une autre sur la base de considérations d'ordre subjectif. Le constat est que nous sommes en train de faire ce que nous reprochons à l'autre. Ceci étant, j'ai suivi avec intérêt les différentes revendications de l'opposition, lesquelles revendications sont légitimes mais comme vous le savez, ce qui me caractérise, c'est d'abord le réalisme et la faisabilité des revendications. Par rapport à l'audit indépendant de la liste, c'est une très bonne chose ! Parce que ça permet à nous tous d'être rassurés de sa fiabilité. Mais il faut analyser la faisabilité de cet audit pour tenir dans le délai constitutionnel parce

que plus loin le même collectif a exigé que le régime actuel respecte le délai constitutionnel du 06 Avril et donc par conséquent, pour être cohérent envers nous-mêmes, nous devons analyser la faisabilité de nos revendications. Alors pour cela je pense qu'on peut bel et bien trouver un moyen de nous assurer que cette liste est fiable puisque dans tous les cas, ça nous permet de garantir la transparence et la crédibilité du scrutin présidentiel de 2021. En dehors de ça, sur le point de l'organisation à bonne date des élections, nous sommes tous d'accord. Ensuite au sujet de la prise en compte de tous les candidats désireux de prendre part à ce scrutin, je pense qu'il faut trouver un aménagement qui permet d'ouvrir les élections. Le collectif a proposé la tenue des assises nationales, je propose qu'au niveau de l'opposition, l'on s'asseye pour mieux réfléchir et approfondir nos revendications pour tenir compte de la faisabilité à moins que nous ayons d'autres objectifs. En effet, ce qui braque la mouvance actuelle, c'est certainement la terminologie « Assises nationales » Qu'il vous souvienne qu'avant la conférence nationale, c'était sur la même sémantique que le parti communiste dahoméen faisait ses revendications et donc après la conférence nationale, à chaque fois qu'une telle revendication revient, ça braque la mouvance qui se dit « je risque vraiment de perdre le contrôle des choses » Alors que ce n'est pas de ça qu'il est question. Ce dont il question ici, c'est de trouver des espaces de dialogue entre les partis d'opposition et la mouvance présidentielle parce que je crois fermement aux vertus du dialogue. Je pense effectivement qu'il faut ouvrir un dialogue sur la question du parrainage et trouver ensemble un consensus, un aménagement qui permet à tous de prendre part à l'élection présidentielle de 2021. Quand je dis tous, je sais que toute loi porte en elle-même un gène d'exclusion à l'image de l'ancien code électoral. Il n'était pas permis à tout le monde de candidater aux élections présidentielles mais ensemble dans le consensus on peut trouver un meilleur mécanisme qui permette de prendre en compte l'essentiel de tout ceux qui sont prêts à prendre part à cette élection présidentielle.

## Editorial

### La France adopte la réforme sur la monnaie communautaire << le FCFA devient ECO>>

Les ami(es) la vérité ne porte pas boubou que personne ne joue avec votre conscience, c'est pas la France qui doit décider du sort des pays africains qui sont déjà indépendant depuis des années. C'est comme quitter tes parents avec tes bagages pour aller en vacance chez votre voisin, c'est le nom seulement qui est changé sinon le reste c'est la France qui continue de décider point. L'Afrique n'appartient pas à nous les africains mais à la France. Et la grande faute provient de nos dirigeants africains qui devient à la fin des marionnettes pour ces colons une fois au pouvoir.

Aucun pays colonisé par la France n'a accédé au développement mais plutôt à la base de leur développement. Pourtant nos dirigeants refusent de voir plus loin que le bout de leur nez juste parce qu'ils passent des séjours à l'occident pour mendier au nom de leur peuple hors au contraire c'est pour leurs propres intérêts.

L'Afrique n'a aucune dette envers l'occident au contraire c'est eux qui nous doit. Demander à vos pantins (présidents) à qui vous prêtez de l'argent de vous le rendre parce que le peuple ne voit même pas la couleur et de 2endez à l'Afrique tout ce que vous avez pilé parce que vos terres n'ont rien si ce n'est que du pomme de terre.

Je regrette même mon passage dans ce pauvre pays où j'ai vu des gens pleuré ☐ parce qu'ils n'ont rien à manger et ne savent pas où dormir ☐ . Un pays où le taux des sans abris dépassent même le taux de chômage en Afrique.

RUDEL DAGAN

## LE GEAI BLEU

*La chronique de Kangny-Hessou Jean Damascène*



Un petit pavé lancé dans la marre politique : un bruit soudain et l'attention de focalise sur la Directrice de l'Administration de l'Union Progressiste qui déclarait non sans humour que: «« L'UP ne suscite pas un candidat, nous présentons un candidat que nous allons soutenir et gagner le pouvoir. Nous ne nous lançons pas dans l'agitation. A l'UP, il y a une discipline du groupe ». Susciter une candidature, c'est bien contraindre. Le contexte du texte c'est bien le paysage des mouvements et autres initiatives éparses qui supplient les potentiels candidats. La réforme du système partisan voudrait que les partis politiques soient au cœur de l'activité politique. La présidentielle est un évènement éminemment politique.

**«« L'UP ne suscite pas un candidat, nous présentons un candidat que nous allons soutenir et gagner le pouvoir. Nous ne nous lançons pas dans l'agitation. A l'UP, il y a une discipline du groupe »»**

Pour le cas béninois, elle n'admet pas que l'UP voudrait se démarquer du tintamarre des mouvements bruyants pour se faire servante de la charte des partis politiques et de la constitution en vigueur. Il s'en suit donc une sérenité dont l'opposée est l'agitation. La présentation du candidat est un processus en amont. C'est une discussion patiente et ordonnée. Le processus est méthodique. Son achèvement est sanctionné par un congrès ou un conseil. Ce sont les implicites des propos tenus par Madame Christelle HOUNDOUGBO vus sous le prisme de notre époque.

## Présidentielle 2021

# « Ce sera alors la fête de la démocratie » selon Talon



Message de monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement sur l'état de la nation. Porto-Novo, Palais des Gouverneurs, le 29 décembre 2020

29 déc. 2020 à 10:09

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale

Mesdames et Messieurs représentant la Nation béninoise, C'est avec honneur et enthousiasme que je me fais à nouveau le devoir de vous entretenir sur l'état de notre Nation. Comme vous avez pu l'observer, j'ai fait cette année, le choix d'aller au contact de nos mandants, pour leur rendre directement compte de notre parcours commun durant ces cinq dernières années. À quelques mois de la fin du mandat qu'ils m'ont accordé pour orienter et conduire notre action commune en vue de notre épanouissement commun, c'est devant vous que je voudrais solennellement présenter la photographie de notre pays dans les domaines essentiels de notre vie en communauté. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, En dépit de la pandémie du Covid-19 qui n'a épargné aucun pays, mon sentiment est que le Bénin va plutôt bien, même si nous devons poursuivre nos efforts en vue de satisfaire l'essentiel de nos besoins de base. Quand on a été très mal et qu'on commence à aller mieux, avec la certitude d'aller bientôt très bien, n'est-il pas de bon ton d'affirmer qu'on va déjà bien ? Non pas pour se satisfaire du peu, mais plutôt, pour entretenir, voire renforcer ce qui a permis d'aller mieux. Nous pouvons donc oser le dire, dans tous les domaines, notre pays tient désormais le bon bout. L'Unité Nationale, notre Unité, qui nous caractérise depuis fort longtemps déjà, demeure aujourd'hui encore un acquis intangible qui nous permet de préserver la paix et de rétablir très vite notre concorde, quand il nous arrive par moment de nous chamailler. Nos libertés fondamentales, compatibles avec notre vie en communauté et notre développement demeurent, elles aussi, intangibles même si nous avons dû, pour l'intérêt général, renoncer à certaines de nos faiblesses que nous confondions avec la liberté. Le constat est de la même portée en ce qui concerne notre démocratie qui, expurgée de ses travers, nous permet désormais de ne plus laisser une

minorité initiée et privilégiée, prendre en otage tout le peuple innocent et mal informé. Au plan sanitaire, notre indice de satisfaction demeure faible, même si le personnel dédié est désormais plus disponible. Il nous faudra encore patienter quelques temps pour constater les effets de nos efforts. La dynamique et les investissements en cours permettront sous peu d'offrir à chacun de nous, y compris les plus démunis, une prise en charge sanitaire convenable. L'eau potable est désormais à la portée de deux béninois sur trois, sachant qu'avec la dynamique en cours dans ce secteur, la quasi-totalité de nos compatriotes disposera de ce bien élémentaire avant la fin de votre mandat, Monsieur le Président. Tel est l'état des lieux en ce qui concerne également l'énergie électrique.

À l'instant où je vous parle, notre pays produit par lui-même, la moitié de nos besoins actuels et sera totalement autosuffisant d'ici 18 mois. La qualité et la stabilité du courant électrique présentement distribué laissent encore à désirer en raison du sous dimensionnement et de la vétusté du réseau de distribution. Cette situation encore très préjudiciable pour le peu d'entre nous qui disposent d'une connexion électrique, ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir au vu des investissements en cours. Quant aux autres biens de connexion que sont l'internet et le téléphone, ils demeurent un rêve pour un grand nombre de nos concitoyens et ceux d'entre nous qui en disposent ne sont pas pour autant satisfaits de la qualité du service. Mais les travaux d'extension visibles ici et là et le retour imminent de Bénin Télécoms, tel que nous savons le faire désormais, ne manqueront pas de combler nos attentes d'ici à 2023.

S'agissant des liaisons routières entre nos régions, nos communes, nos quartiers de ville et villages, notre patrimoine a atteint un niveau d'envergure qui nous émerveille nous-mêmes. Le rythme et la qualité des travaux en ce qui concerne aussi bien les routes revêtues que les routes en terre et les pistes rurales, permettent désormais à chacun d'avoir la certitude qu'il verra de ses yeux ce qui lui paraissait, il y a peu, comme un luxe lointain, voire improbable. Dans le domaine des infrastructures administratives, mar-

chandes, socio-culturelles et sportives, notre pays est en passe de disposer d'un patrimoine considérable dont le rythme de réalisation est désormais à la hauteur de nos attentes. Dans le secteur éducatif, notre situation demeure globalement préoccupante. Même si le taux de scolarisation de nos enfants paraît de plus en plus satisfaisant, la couverture de nos besoins en infrastructures et surtout en enseignants demeure insuffisante à tous les niveaux. Mais notre faiblesse la plus préoccupante dans ce secteur vital pour notre présent et surtout pour notre avenir, est d'ordre structurel. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, notre système éducatif forme la plupart de nos enfants au chômage et n'offre pas à notre économie la main-d'œuvre qualifiée dont elle a besoin pour se développer et créer de la richesse. Il urge de remédier à cela en remplaçant la majorité de nos établissements secondaires et universitaires actuels par des collèges, des lycées et des écoles supérieures techniques et professionnels. Cette réforme est déjà engagée, Monsieur le Président. Elle sera bientôt popularisée, sachant que des investissements massifs sont déjà en cours de mise en œuvre dans ce secteur si important pour notre vie, pour notre développement. En ce qui concerne notre secteur économique, c'est-à-dire l'agriculture, l'industrie, le commerce, le tourisme, l'artisanat, la production artistique, culturelle, ludique et sportive, ainsi que les services, la tendance est remarquablement haussière et résiliente. Notre environnement économique dispose désormais des atouts permettant l'investissement national et international créateur de richesses et d'emplois. Notre port, notre aéroport, nos routes, l'énergie électrique, l'eau, l'internet, nos infrastructures marchandes, tout cela en cours de développement et de modernisation, ajouté à nos lois et règlements d'une attractivité sans pareille, sont pour nous autant de facteurs de développement économique désormais certain. En outre, le sous-secteur des petites et moyennes entreprises, comprenant les artisans et les exploitants agricoles, bénéficie depuis peu, d'importantes lignes de financement et de garantie. Quant à l'emploi, il est à noter que le taux de chômage reste élevé malgré le grand nombre d'emplois créés dans notre pays ces dernières années, aussi bien dans le secteur public que privé. Mais l'espoir du plein emploi est désormais permis à moyen terme, en raison de notre nouvelle dynamique globale et surtout de notre nouvelle vision éducative. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés, Ce qu'il me plaît surtout de souligner pour mieux caractériser l'état de notre Nation, c'est notre nouvel état d'esprit.

En effet Monsieur le Président, il est heureux de constater que nous avons vaincu nos démons et réussi à opérer des réformes difficiles visant à changer nos habitudes. Nous avons réussi à instaurer une gouvernance qualitative des affaires publiques axée sur l'éthique et la responsabilité. Hier, le Bénin en proie à la corruption et à l'impunité endémique, s'illustre aujourd'hui dans une lutte implacable contre ces fléaux et le bien public est davantage respecté. Nous avons cessé de dilapider nos ressources qui sont désormais consacrées à la construction de notre pays. C'est le lieu pour moi de vous féliciter, mesdames et messieurs les députés, pour la part essentielle que votre institution prend dans cette œuvre de retour de la morale dans l'action publique. En effet, il a été observé avant 2016, que le vote de certaines lois majeures comme le budget général de l'Etat ou encore la tenue de sessions extraordinaires, donnaient lieu à de honteuses tractations financières sans lesquelles le Parlement n'était pas disposé à jouer son rôle. Ces pratiques qui n'honorent pas la démocratie sont désormais révolues et cela ne vous empêche pas de vous acquitter admirablement de votre mission. Au contraire, vous travaillez plus que par le passé. De manière générale, le personnel politique et administratif au service de notre Nation se comporte désormais de mieux en mieux.

Nous avons globalement réussi les changements d'habitude les plus inespérés.

Un nouveau vent de concorde, de progrès et d'espérance semble porter chacun de nous. Le dialogue, la recherche de consensus et la persuasion ont même trouvé place dans la mise en œuvre des réformes les plus difficiles.

Cette dynamique illustre jusqu'à dans le champ religieux réputé pour perpétuer les divergences. Ce fut le cas avec l'Eglise protestante méthodiste du Bénin dont la crise durait depuis une vingtaine d'années et qui aujourd'hui, a retrouvé son unité grâce à notre capacité et notre détermination collectives à relever tous les défis qui entrent notre bien-être et notre cohésion sociale. Ce fut également le cas avec l'Union islamique du Bénin dont la cohésion a été restaurée dans les mêmes conditions. C'est dire Monsieur le Président, que notre nouvel état d'esprit nous permet désormais d'entreprendre avec confiance tous les changements et toutes les actions qui nous paraissent nécessaires à notre épanouissement commun. C'est grâce à ce nouvel état d'esprit que nous avons également entrepris de réformer notre système politique et que, malgré les heurts et les difficultés, nous sommes en passe de réussir également ce challenge. C'est en effet avec ces nouvelles règles d'organisation des partis politiques et des compéti-

tions électorales que les élections communales de mai 2020 ont eu lieu, favorisant une grande cohésion au sein des conseils communaux et augmentant de fait, d'une plus grande qualité de l'action publique. Le prochain grand rendez-vous pour éprouver ces nouvelles règles, c'est la présidentielle d'avril 2021, à l'occasion de laquelle je ne doute pas que nos compatriotes auront le choix entre plusieurs projets de société. Ce sera alors la fête de la démocratie, plus que jamais au service du développement durable de notre cher pays. Il apparaît donc clairement que la Nation béninoise s'affirme, ose et réalise des prouesses au mérite commun de l'ensemble de notre peuple. En effet, en moins de cinq ans, nous avons compris que la construction d'une nation moderne, forte, résiliente, respectée dans le monde, passe par le travail acharné dans la rigueur, le sérieux et l'ordre. De fait, nous avons repris confiance en nous-mêmes et nous nous sommes remis au travail avec abnégation et sérieux. Ainsi, notre pays n'est plus un pays très pauvre à faible revenu. Il est passé en 2020, dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire.

Les effets d'un tel engagement collectif étant de plus en plus visibles, le Bénin est cité et respecté à l'international et nous avons retrouvé notre dignité. Nous sommes un peuple de plus en plus fier et optimiste quant à notre avenir, un peuple convaincu enfin, que la damnation n'est pas son sort et que les progrès qui ont été possibles ailleurs le sont également sur ses terres. Cela, je l'ai ressenti tout au long de ma tournée de reddition de compte et je voudrais nous inviter à en faire notre viatique. En un mot, ces années écoulées depuis 2016 marquent une réelle renaissance de notre pays. L'ampleur de nos réalisations est telle que, plus que par le passé, nous sommes convaincus qu'à force de volonté et de détermination, tous les challenges sont désormais à notre portée. Ainsi, nous sommes maîtres de notre destin et nous entendons bien l'assumer pour prouver à nous-mêmes ainsi qu'au monde, que nous sommes capables du meilleur. Cette détermination est appréciée par la communauté internationale qui ne cesse de nous apporter son soutien. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, Ce bilan est si élogieux pour notre peuple qu'un discours fleuve ne me paraît pas nécessaire pour faire l'état des lieux en ce moment-ci. C'est cette certitude que notre pays est irréversiblement sur la voie du développement, cette certitude de renaissance, que je souhaitais partager avec vous ainsi qu'avec l'ensemble de nos compatriotes en cette fin d'année 2020.

Je vous remercie.

# Code de déontologie de la presse béninoise

## **Préambule**

Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication affirment leur volonté de perpétuer les traditions de lutte de la presse béninoise pour la liberté d'expression et le droit du public à l'information. Des instances africaines d'autorégulation des médias sont similaires. Elles marquent également leur engagement à promouvoir la culture démocratique en conformité avec la Constitution du 11 décembre 1990 qui garantit la liberté de presse au Bénin.

Elles sont convaincues que les responsabilités, qui incombent aux journalistes dans la mission d'information du public, prennent toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics.

Elles soutiennent que cette mission ne peut être assumée que sur la base de saines pratiques professionnelles. Elles ont, par conséquent, décidé d'élaborer un code de déontologie qui énonce les devoirs et les droits du journaliste dans l'exercice de sa profession au Bénin. Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication souscrivent à la présente déclaration, objet de ce code. Les journalistes et techniciens de la communication s'engagent à observer rigoureusement, dans leur pratique quotidienne, les principes qui en découlent, pour la dignité, la crédibilité et le prestige de la profession de journaliste au Bénin.

## **Déclaration des devoirs**

Dans la recherche, le traitement et la diffusion de l'information ainsi que le commentaire des événements, les devoirs essentiels du journaliste sont : Art 1er. L'honnêteté et le droit du public à des informations vraies. Le journaliste est tenu de respecter les faits, quoi que cela puisse lui coûter personnellement, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité.

## **Art 2. La responsabilité sociale**

Le journaliste publie uniquement les informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies.

Le moindre doute l'oblige à s'abstenir ou à émettre les réserves nécessaires dans les formes professionnelles requises.

Le traitement des informations susceptibles de mettre en péril la société, requiert du journaliste, une grande rigueur professionnelle et, au besoin, une certaine circonspection.

## **Art 3: Le rectificatif, le droit de réponse et le droit de réplique**

Les fausses nouvelles et les informations inexacts publiées doivent être spontanément rectifiées. Le droit de réponse et le droit de réplique sont garantis aux individus et aux organisations, dans les conditions prévues par la loi. Le droit de réponse et le droit de réplique ne peuvent s'exercer que dans l'organe qui a publié l'information contestée.

## **Art 4. Le respect de la vie privée et de la dignité humaine**

Le journaliste respecte les droits de l'individu à la vie privée et à la dignité. La publication des informations qui touchent à la vie privée d'individu ne peut être justifiée que par l'intérêt public.

## **Art 5. L'intégrité professionnelle, les dons et les libéralités**

En dehors de la rémunération qui lui est due par son employeur dans le cadre de ses services professionnels, le journaliste doit refuser de toucher de l'argent ou tout avantage en nature des mains des bénéficiaires ou des personnes concernées par ses services, quelle qu'en soit la valeur et pour quelque cause que

ce soit. Il ne céde à aucune pression et n'accepte de directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction. Le journaliste s'interdit tout chantage par la publication ou la non-publication d'une information contre rémunération.

## **Art 6. Le plagiat**

Le journaliste s'interdit le plagiat, la calomnie, la diffamation, l'injure et les accusations sans fondement.

## **Art 7. Le secret professionnel**

Le journaliste garde le secret professionnel et ne divulgue pas la source des informations obtenues confidentiellement.

## **Art 8. La séparation des commentaires des faits**

Le journaliste est libre de prendre position sur n'importe quelle question. Il a l'obligation de séparer le commentaire des faits. Dans le commentaire, il doit tenir le scrupule et le souci de l'équilibre pour règles premières dans la publication de ses informations.

## **Art 9: La séparation de l'information de la publicité**

L'information et la publicité doivent être séparées.

## **Art 10. L'incitation à la haine raciale et ethnique**

Le journaliste se refuse à toute publication incitant à la haine tribale, raciale et religieuse. Il doit proscrire toute forme de discrimination. Il s'interdit l'apologie du crime.

## **Art 11. Le sensationnel**

Le journaliste s'interdit les titres sensationnels sans commune mesure avec le contenu des publications.

## **Art 12. Les restrictions à l'information**

Aucune information ne doit être altérée ni supprimée tant qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité de l'Etat.

## **Art 13. L'identité de l'information**

Le journaliste est responsable de ses publications, du choix des photographies, des extraits sonores, des images et de son commentaire, et ceci en accord avec ses supérieurs hiérarchiques. Il signale, de façon explicite, un reportage qui n'a pu être filmé mais qui a été soit reconstitué, soit scénarisé. Il avertit s'il s'agit d'images d'archives, d'un " faux direct" ou d'un "direct", d'éléments d'information ou de publicité.

## **Art 14. L'honneur professionnel**

Le journaliste évite d'utiliser des méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des illustrations.

## **Art 15: La protection des mineurs**

Le journaliste respecte et protège les droits des mineurs en s'abstenant de publier leurs photographies et de révéler leur identité.

## **Art 16. La violence et les obscénités**

Le journaliste doit s'abstenir, autant que possible, de publier des scènes de violence, des images macabres et obscènes.

## **Art 17. La confraternité**

Le journaliste doit rechercher la confraternité. Il s'interdit d'utiliser les colonnes des journaux ou les antennes, à des fins de règlement de compte avec ses confrères. Le journaliste ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son licenciement en offrant de travailler à des conditions inférieures.

## **Art 18. Incompatibilité des fonctions de journaliste et d'attaché de presse**

La fonction d'attaché de presse, de chargé de relations publiques et autres fonctions assimilées, est incompatible avec l'exercice cumulé de la profession

de journaliste.

## **Art 19. Le devoir de compétence**

Avant de produire un article ou une émission, le journaliste doit tenir compte des limites de ses aptitudes et ses connaissances. Le journaliste n'aborde ses sujets qu'après avoir fait un minimum d'effort de recherche ou d'enquête. Le journaliste doit constamment améliorer ses talents et ses pratiques professionnelles en se cultivant et en participant aux activités de formation permanente organisées par les diverses associations professionnelles.

## **Art 20. Les juridictions**

Tout manquement aux dispositions du présent code de déontologie expose son auteur à des sanctions disciplinaires qui pourront lui être infligées par les instances d'autorégulation des médias et les associations professionnelles. Le journaliste accepte la juridiction de ses pairs, ainsi que les décisions issues des délibérations des instances ci-dessus mentionnées. Le journaliste s'oblige à connaître la législation en matière de presse.

### Déclaration des droits

Tout journaliste doit, dans l'exercice de sa profession, revendiquer les droits suivants :

## **Art 21. Le libre accès aux sources**

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, a accès à toutes les sources d'information et a le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique.

## **Art 22. Le refus de subordination**

Le journaliste a le droit de refuser toute subordination contraire à la ligne éditoriale de son organe de presse.

## **Art 23. La clause de conscience**

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, peut invoquer la clause de conscience. Il peut refuser d'écrire ou de lire des commentaires ou éditoriaux politiques contraires aux règles de déontologie de la profession ou d'être le censeur des articles, œuvres radiophoniques et télévisuelles de ses pairs, sur des bases autres que professionnelles. En cas de conflit lié à la clause de conscience, le journaliste peut se libérer de ses engagements contractuels à l'égard de son entreprise, dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits qu'un licenciement.

## **Art 24. La protection du journaliste**

Le journaliste a droit, sur toute l'étendue du territoire national, et ce sans condition ni restriction, à la sécurité de sa personne, de son matériel de travail, à la protection légale et au respect de sa dignité.

## **Art 25. L'obligation de consultation**

L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journalistes.

## **Art 26. Le contrat et la rémunération**

En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat individuel assurant la sécurité matérielle et morale ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et qui garantisse son indépendance économique.

*Fait à Cotonou, le 24 Septembre 1999*

*Mis à jour le 15 juin 2005*

**Les paniers de Noël****L'ONG Hope for Bénin accompagne des familles pour la fête**

*Partager la joie de la fête en offrant aux plus démunis quelques vivres pour passer une très belle fête. C'est l'acte posé par l'ONG Hope for Bénin ce jeudi 24 décembre 2020 à Tori Agonsa et à l'école urbaine centre de Porto-Novo.*



Il y a 50 bénéficiaires de dons de cette organisation pour la fête. En effet, la campagne les paniers de Noël qui est à sa deuxième édition vient soulager les personnes en difficultés. A cause de la pandémie, deux localités ont été choisies pour le don cette année. Il s'agit de Tori-Agonsa à Djrègbé dans la commune de Sèmè et de l'école Urbaine Centre de Porto-Novo. Cette année le panier est composé de spaghetti de riz de huile et des sardines. La présidente de l'ONG Hope for Bénin, Nadège Adégbola explique que «c'est une ONG qui a pour objectif d'aider les plus démunis surtout les enfants». Elle souligne, «nous avons remarqué que pendant les périodes des fêtes que beaucoup d'enfant n'arrivent pas à fêter compte tenue de la situation des parents». « Nous avons voulu venir vers eux pour leur apporter un peu de notre soutien. Nous avons choisi Tori-Agonsa parce que c'est surtout dans ces

localités que les gens vivent dans des situations difficiles. Nous avions déjà fait le tour pour voir s'il y en a dans ces situations. Nous espérons encore faire davantage les années à venir pour impacter plus de familles démunies». Bénéficiaire, Séraphine Loko, dira, «je salue ce geste qui est très salutaire pour nous. Nous ne nous attendons pas à cela mais la main tendue de l'ONG Hope for Bénin nous soulage en cette période de fête». Kouzando Benjamin, bien qu'exprimant sa joie invite à ne pas baisser les bras. «Je suis très content pour cette cérémonie qui nous permet de bénéficier de quelque chose pour soulager la famille en ce temps de fêtes. Nous prions que ce geste soit continu. Nous avons assez de problème dans ce village et nous voulons que l'ONG revienne encore pour sa main tendue ». «Je me réjouis de ce geste que Hope for Bénin vient de faire à l'endroit de nos parents et je salue du



fond du cœur», indique Kassim Aguè, secrétaire général du conseil de cette localité de Djrègbé. A Porto-Novo c'est le Directeur du groupe A, Charles Dansou qui dira que «Après la rentrée

où l'ONG a offert quelques soutiens, elle a estimé apporter un appui en vivre pour que ceux-ci passe une très bonne fête. » Il rassure que «C'est dans cette logique que l'ONG est».



## Remise de vivre à l'orphelinat Sainte Claudia de Tori Acadjmey

# Lions Club Cotonou Eméraude apporte la joie aux enfants orphelins

Le Lions Club Cotonou Eméraude était ce samedi 27 décembre 2020 à l'orphelinat Sainte Claudia de Tori Acadjmey. Les bras remplis de vivres, ce club du district 403 A4 zone 13, est allé donner de la joie de Noël aux enfants à travers quelques actions salutaires.



Mise en terre d'un verger, sensibilisation sur le cancer infantile et remise de vivres. Tels sont les actions menées par le Lions Club Cotonou Eméraude à l'orphelinat Sainte Claudia de Tori Acadjmey. D'un coût global de deux millions cinq cent mille (2.500.000) dont 1.500.000 pour le verger, 900.000 pour les vivres et une enveloppe financière de 100.00 francs, le Lions Club Cotonou Eméraude n'a fait que suivre sa vision, celle de venir en aide aux personnes en difficulté. Dans son combat quotidien pour soulager les personnes en difficultés, les membres de ce club ne se sont pas fait prier pour donner la joie à ces enfants orphelins. Il faut dire que c'est dans le cadre de leur œuvre relative à la lutte

contre le cancer infantile que ceux-ci ont sensibilisé les pensionnaires de ce centre sur ce mal qui ronge beaucoup d'enfants. Toute chose qui leur permettra des prendre les dispositions pour préserver ce mal qui tue silencieusement. En ce qui concerne leur programme de protection de l'environnement, ils ont opté pour la mise en terre des arbres fruitiers au sein de cet orphelinat. En effet la particularité de cette œuvre réside dans le fait que chaque membre du Lions club à l'obligation en collaboration avec un enfant pensionnaire de l'orphelinat de suivre l'évolution du plant qu'il a mis en terre. Un engagement pris par chacun afin que ces plants poussent normalement. Le dernier acte posé



par les membres du Lions Club Eméraude est le don de vivres au profit de ces enfants. Une action qui entre dans le cadre de leurs œuvres contre la faim.

La présidente du Lions Club Eméraude, Rosemonde Michaï se réjouit de leur présence aux côtés de ces enfants qui ont besoin de tous pour leur joie. Elle fait savoir qu'il faut être au service des autres. Et c'est d'ailleurs la raison d'être même du Lions club International. « C'est une joie d'être avec les enfants de l'orphelinat Sainte Claudia d'Acadjamey », laisse-t-elle entendre. Elle a promis que ce ne serait pas les seules actions. « D'autres séries d'actions vont suivre encore pour la joie de ces enfants », a-t-elle ajouté. Elle invite d'autres personnes à emboîter le pas au Lions Club Cotonou Eméraude pour donner la joie à ces enfants. Le responsable de l'Orphelinat, le Père Félicien Kpofondé a remercié le Lions club Cotonou Emé-

raude qui a voulu fêter Noel avec les enfants de l'orphelinat. Saluant ce geste, il a bénit chacun des membres ayant contribué à apporter l'allégresse à ces enfants en ce moment de la nativité de Jésus. Il souhaite que ce soit le début d'un partenariat afin que le Lions Club Émeraude se retrouve souvent aux côtés de ces enfants quitte à leur apporter un grain de sel à l'épanouissement de ces enfants. Le représentant des enfants après ses remerciements a souhaité que le Lions club Eméraude soit présent à leur côté chaque fois pour qu'ils se sentent toujours heureux.

Il faut souligner que la journée a été auréolée de chants, danses et agape fraternel offert par les enfants de l'orphelinat Sainte Claudia de Tori Acadjmey. Cet acte de générosité des membres de Lions club Cotonou Eméraude du district 403 A4 zone 13 vient rappeler le serment Lions qui est servir partout où besoin sera.



**I- Abonnement**

| Période | Cotonou / Porto-Novo | Autres localités | Afrique/Europe/Monde |
|---------|----------------------|------------------|----------------------|
| 1 mois  | 10.000               | 12.000           | 15.000               |
| 3 mois  | 25.000               | 30.000           | 35.000               |
| 6 mois  | 45.000               | 50.000           | 55.000               |
| 12 mois | 80.000               | 90.000           | 120.000              |

**II- Publi-rédaction****1- Textes proposés par l'annonceur**

| Espace   | Une (1) parution | Plus d'une (1) parution | Avec titre à la 'Une' |
|----------|------------------|-------------------------|-----------------------|
| 1 page   | 150.000          | 120.000                 | + 50.000              |
| 1/2 page | 75.000           | 65.000                  | + 40.000              |
| 1/4 page | 40.000           | 35.000                  | + 30.000              |
| 1/8 page | 30.000           | 25.000                  | + 20.000              |

**2- Textes proposés par la rédaction**

| Espace   | Une (1) parution | Plus d'une (1) parution | Avec titre à la 'Une' |
|----------|------------------|-------------------------|-----------------------|
| 1 page   | 150.000          | 120.000                 | + 50.000              |
| 1/2 page | 80.000           | 70.000                  | + 40.000              |
| 1/4 page | 45.000           | 40.000                  | + 30.000              |
| 1/8 page | 30.000           | 25.000                  | + 20.000              |

**III- Insertions publicitaires**

| Espace   | Une (1) parution | Plus d'une (1) parution |
|----------|------------------|-------------------------|
| 1 page   | 100.000          | 80.000                  |
| 1/2 page | 55.000           | 45.000                  |
| 1/4 page | 30.000           | 25.000                  |
| 1/8 page | 20.000           | 15.000                  |

**IV- Petites annonces**

| Espace                                  | Une (1) parution           | Plus d'une (1) parution    |
|---|----------------------------|----------------------------|
| I- EMPLOIS                              | 600 / ligne                | 500 / ligne                |
| II- IMMOBILIER (parcelle, magasin, ...) | 900 / ligne                | 600 / ligne                |
| III- ANNONCES DIVERSES                  | 1.200 / ligne              | 1.000 / ligne              |
| IV- DÉCÈS                               | 800/ligne + 50% avec photo | 700/ligne + 50% avec photo |

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Je m'abonne à

Cotonou/Porto-Novo

- |                                       |                                       |                                       |  |
|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> 1 mois       | <input type="checkbox"/> 3 mois       | <input type="checkbox"/> 6 mois       | <input type="checkbox"/> 1 an          |
| <input type="checkbox"/> 10.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 25.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 45.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 80.000 F Cfa  |
| <input type="checkbox"/> 12.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 30.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 50.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 90.000 F Cfa  |
| <input type="checkbox"/> 15.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 35.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 55.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 120.000 F Cfa |

Autre localité du Bénin

Afrique/Europe /Monde

Soutien

NOM OU RAISON SOCIALE : .....

ADRESSE : .....

BOÎTE POSTALE : ..... TÉL : .....

LIEU ET ADRESSE DE LIVRAISON : .....

Ci-joint mon règlement d'un montant DE ..... F Cfa à l'ordre de

BP (Rép. du Bénin) - Tél.:

pour règlement par :

 Chèque Espèces Mandat-lettre**AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE**

CONSEIL &amp; STRATEGIE - PRODUCTION AUDIOVISUELLE - EDITION &amp; PRINT

GRAPHISME &amp; INPHOGRAPHIE - ÉVÉNEMENTIEL - RELATION PRESSE - WEB &amp; DIGITAL - FORMATIONS



## Chine

# Enquête sur un réseau mondial de stations de recrutement de talents scientifiques et technologiques

**U**n rapport d'un think-tank australien dévoile les stratégies mises au point par la Chine pour recruter les meilleurs talents technologiques et scientifiques à travers le monde.

Par Thibault Minondo

Un rapport publié jeudi 20 août par l'ASPI (Australian Strategic Policy Institute) détaille le mode opératoire de la Chine dans son recrutement de talents à travers le monde. Bien plus qu'une simple politique RH internationale, il s'agit là d'une véritable stratégie de vol technologique à grande échelle. Le rapport est publié par l'institut stratégique australien, et s'inscrit dans la lignée de plusieurs mois (voire années) de relations tendues entre les deux pays. Les résultats de l'investigation devraient attirer l'attention des quatre coins du globe.

Ils décortiquent en effet la stratégie des 600 stations de recrutements chargées de séduire les meilleurs experts scientifiques et technologiques. Les deux premières phrases du rapport parlent d'elles-même :

Le Parti communiste chinois (PCC) utilise des programmes de recrutement de talents pour obtenir des technologies de l'étranger par des moyens illégaux ou non transparents. Selon les statistiques officielles, les programmes de recrutement de talents chinois ont attiré près de 60 000 professionnels étrangers entre 2008 et 2016.

## DANS LA MÊME CATÉGORIE

Une femme faisant ses courses dans un supermarché. Portrait du consommateur omnicanal en France. L'engouement chinois pour l'innovation technologique et scientifique.

L'intérêt de la Chine dans la course à suprématie technologique n'est pas nouveau. Dans une interview pour le magazine La Recherche en avril dernier, Antoine Bondaz, chercheur à la Fondation pour la recherche stratégique et professeur à Sciences Po, explique « L'année 1986 me paraît particulièrement importante, puisqu'au mois de mars est adopté un plan de développement des hautes technologies, plus communément appelé Plan 863. Ce plan listait 7 domaines prioritaires, jugés essentiels pour la sécurité nationale et le développement économique du pays : l'automatisation, la biotechnologie, l'énergie, les technologies de l'information, les lasers, les nouveaux matériaux et les technologies spatiales. »

Un cap fixé il y a plus de 30 ans, qui s'est affiné plus récemment avec l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping en 2012 : « réaliser le « rêve chinois » d'ici 2049, date qui correspond au centième anniversaire de la République populaire de Chine. Cela passe par faire de la Chine « un pays innovant » d'ici 2020, « un des pays les plus innovants d'ici 2030 et enfin, la première puissance innovante d'ici 2049 » détaille Antoine Bondaz.

On ne compte plus le nombre d'articles faisant référence à des tensions impliquant la Chine. Elles ont d'abord pris la forme d'une remise en cause de sa transparence dans sa communication vis à vis de la Covid-19. Dès le mois d'avril, de nombreuses voix se faisaient entendre à travers le monde pour lancer une investigation sur place, pour comprendre les origines d'une pandémie qui a officiellement tué plus de 800 000 personnes. Des réclamations qui, quatre mois plus tard, ont déclenché des affrontements sur plusieurs terrains de jeux. Il y a bien évidemment la partie d'échec que se livre les États-Unis et la Chine sur le plan commercial. Entre l'interdiction de la messagerie WeChat et l'imbruglio TikTok aux États-Unis, l'arrêt des ventes de l'application de visioconférence Zoom en Chine, chaque camp avance ses pions, et nous sommes loin d'avoir un dénouement.

L'Australie a des antécédents avec la Chine.

Si chaque décision impulsive du président Trump envers le pays dirigé par Xi Jinping est scrutée à la loupe, en arrière plan, un autre pays est également engagé dans un bras de fer avec Pékin. L'Australie est depuis des années prise en tenaille par l'influence chinoise dans son paysage politique et économique. La publication du rapport par l'ASPI, un think-tank financé par le gouvernement australien, intervient après des mois de frictions.

En avril, le premier ministre Scott Morrison montait au front pour réclamer une investigation en Chine sur les lieux de l'émergence de la Covid-19. Une prise de parole qui passe très mal à Pékin, et qui déclenche une campagne de déclarations par médias interposés. Le directeur du média chinois Global Times, Hu Xijin va jusqu'à affirmer : « L'Australie est toujours là, à créer des problèmes. C'est un peu comme un chewing-gum collé sur la semelle des chaussures chinoises. Parfois, il faut trouver une pierre pour l'enlever. »

Dans les semaines qui suivent, l'escalade se traduit en sanctions commerciales envers l'Australie. Mi-mai, la Chine annonce réduire les importations de bœuf australien – 35% des importations seraient concernées – et taxer son orge à 80%. Les enjeux économiques d'une saine relation avec la Chine sont vitaux pour l'Australie. L'année

dernière, le pays fournissait un contingent de 160 000 étudiants. En frais de scolarité, on parle de 12 milliards de dollars potentiellement évaporés pour les universités australiennes si les étudiants ne font pas leur retour. Une perte colossale, dont le rebond est étroitement lié à l'effet de la propagande du gouvernement chinois envers ses citoyens.

« Les familles chinoises se sont vues raconter une histoire nationaliste, selon laquelle malgré le succès de la Chine dans la gestion de la Covid-19, le reste du monde en a après eux. On a raconté aux chinois une version dans laquelle le virus a commencé aux États-Unis et s'est ensuite propagé en Chine. On rapporte en Chine qu'il n'est tout simplement pas sûr de se rendre en Occident. Pékin utilisera le levier de la santé publique comme excuse pour augmenter les inscriptions dans les universités chinoises, » soulignait en avril Salvatore Babones, observateur de la Chine et professeur associé à l'université de Sydney.

Poids des étudiants étrangers dans le budget des universités australiennes. Graphique : Statista

L'eau chinoise est encore monté d'un cran en juin, lorsqu'une cyber-attaque de grande ampleur frappa l'Australie et paralyse plusieurs de ses organisations publiques et privées. Le gouvernement australien refusa de nommer le responsable, se contentant d'évoquer « un acteur étatique, doté de capacités très importantes ». En off, tous les indicateurs pointent toutefois vers la Chine. Une fois la cyberattaque évacuée, début juillet, Scott Morrison annonce une augmentation conséquente du budget de la défense de 40% pour l'année 2021. Au cœur de celle-ci, les investissements en technologie et cybersécurité devraient occuper une place de choix. Lancement de satellites, flotte de drones, l'Australie veut passer la vitesse supérieure et se préparer contre d'autres tentatives de pressions venant de Chine.

Pour se dégager de l'emprise chinoise, l'Australie compte d'abord ouvrir les yeux de la communauté internationale sur ses agissements douteux en matière de pillage de talents.

Le rapport pointe du doigt la fuite des cerveaux orchestrée par la Chine

Le décor est planté. En sortant ce rapport sur les stations de recrutement chinoises à travers le monde, l'Australie entend susciter une prise de conscience et une forme de coalition contre le mode opératoire de Pékin. Le rapport met en avant une stratégie de recrutement des meilleurs cerveaux scientifiques et technologiques, au travers d'infrastructures multiples et complexes à déceler.

Le Parti Communiste de Chine considère que le développement technologique est fondamental pour ses ambitions. Son but n'est pas d'atteindre la parité avec les autres pays, mais la domination et la primauté. En 2018, le secrétaire général Xi Jinping a exhorté les scientifiques et les ingénieurs du pays à « s'emparer activement des

sommets de la concurrence technologique et du développement futur », entame le rapport dans son introduction. Les Etats-Unis sont la cible privilégiée, identifiés comme « le plus grand « trésor » de talents technologiques. D'autres pays ne sont pas en reste, le Royaume-Uni, l'Allemagne, Singapour, le Canada, le Japon, la France, et enfin l'Australie auraient chacun vu plus de 1000 de leurs experts recrutés de la sorte depuis 2008.

Parmi les têtes de liste pour coordonner la bonne exécution de ces plans, on trouve l'United Front Work Department (UFWD). Plus de 200 programmes de recrutement sont évoqués. Chacun fait l'objet d'une stratégie spécifique, avec des ramifications locales que le rapport a réussi en grande partie à identifier.

Le mode opératoire est assez normé. Une station de recrutement, après avoir élaboré son propre plan d'action, sous-traite son exécution à ses différents agents sur place. Associations, mairies, entreprises technologiques, anciens élèves, associations d'étudiants sur les campus universitaires... en fonction des forces en présence, chacune de ces cellules peut être activées. Un système de prime vient récompenser les recruteurs. Jusqu'à 29 000 dollars par recrutement, en plus des 22 000 dollars annuels reçus par chaque stations pour couvrir les coûts d'exploitation.

Pour aider à faire pencher la balance, les scientifiques et experts visés décollent pour la Chine, un voyage tous frais payés. Au programme, visite des infrastructures, présentation à des acteurs hauts placés de l'état, et une ribambelle d'avantages en nature. Parmi les quelques 200 programmes répertoriés par le rapport de l'ASPI, le programme « Mille Talents » est celui qui a fait couler le plus d'encre. L'un des agents recruté par ce programme n'est autre qu'un nanotechnologiste de l'université d'Harvard, sans aucun héritage chinois. Le professeur Charles Lieber était en effet arrêté en janvier après avoir omis de déclarer les 50 000 dollars de salaire mensuels que lui versait une université chinoise dans le cadre du programme « Mille Talents ».

La majorité des recruteurs se passe à l'échelle locale. Si le programme Mille Talents est relativement facile à identifier et court-circuiter (le département américain de l'Energie interdit à ses scientifiques d'y participer) parce qu'il opère à l'échelle nationale, le rapport suggère toutefois que 80% des programmes de recrutement de talents sont gérés au niveau infra-national et peuvent attirer jusqu'à sept fois plus de scientifiques que les programmes nationaux. Un exemple marquant est celui de, Cao Guangzhi, cet ingénieur de Tesla dont nous parlions l'année dernière, pris la main dans le sac après avoir téléchargé du code de l'entreprise dans son cloud. Un vol de données commerciales sensées atterrir dans les mains d'une société chinoise rivale.

Dix ans plus tôt, Cao Guangzhi fonda l'Association

of Wenzhou PhDs USA ». Une association loin d'être neutre sur le territoire américain, comme le révèle rapport du think-tank australien :

L'année suivant sa création, elle a signé un accord avec l'UFWD d'un comté de Wenzhou pour gérer une station de recrutement de talents qui recueille des informations sur les scientifiques étrangers et effectue un travail de recrutement. Cette année-là, elle a également organisé la visite de 13 de ses membres à Wenzhou pour des réunions avec des responsables du recrutement de talents d'organisations. [...] Quelques années après sa création, l'association avait constitué un petit groupe d'élite de plus de 100 membres, dont des ingénieurs travaillant pour Google, Apple, Amazon, Motorola, ou encore IBM, des universitaires de Harvard et de Yale, ainsi que six employés du gouvernement américain.

Le cas de Cao Guangzhi est intéressant, mais ne représente qu'une fraction d'une stratégie bien plus alambiquée. Le transfert de technologie alimenté par la fuite de cerveaux à l'échelle internationale représente un défi majeur pour les gouvernements des pays concernés. Sur tout que le nombre de ces stations est dans une phase de croissance exponentielle : 115 des 600 répertoriées ont vu le jour rien que sur l'année 2018.

À l'heure où une crise sanitaire sans précédent est en train de rebattre les cartes de la mondialisation, chacun doit se réapproprier sa souveraineté scientifique et technologique. Les frontières physiques et idéologiques continuent de s'ériger partout dans le monde, de même que de nouvelles barrières économiques viennent contrecarrer des expansions internationales (voir Huawei, TikTok, et l'enjeu commercial de la 5G). Le contenu du rapport d'intelligence économique rédigé par Alex Joske a tout d'un film d'espionnage. Pour démasquer et faire tomber le système, il prône l'application du fameux concept du « Follow the money ». En traçant les flux financiers, une cartographie révélatrice doit permettre aux pays concernés de se protéger. Ne restera plus enfin qu'à construire un schéma légal adapté pour sanctionner les pratiques d'espionnage et d'ingérence.

Ce rapport met d'ailleurs l'accent sur une valeur clé : l'intégrité. Et comment, en construisant les mécanismes de défense appropriés autour de cette valeur, les gouvernements pourront reprendre le dessus :

Pour les gouvernements, il s'agira de créer un bureau national de l'intégrité de la recherche. Celui-ci doit superviser les institutions de recherche financées par l'Etat, produire des rapports pour le gouvernement et le public sur les questions d'intégrité de la recherche, gérer la base de données publique des financements externes dans les universités et mener des enquêtes sur l'intégrité de la recherche.

## Nouvelle Vision - 2020

## Le bilan en prospérité partagé avec le peuple



**L**'année 2020 a été marqué par maintes péripéties et ceci dans tous les domaines. Malgré ces hostilités de part et autre, la NoVi dirigé par le Dr Kodjovi Atna Aubin THON est restée fidèle au côté du peuple Togolais dans une vision précise. Depuis les premières heures du premier jour de l'année 2020 la NoVi du digne fils du Togo, le Docteur Kodjovi Atna Aubin THON est resté fidèle à son engagement auprès du peuple. Des rencontres avec les jeunes sur le territoire, avec une discussion sur tous les sujets d'actualités et surtout le secteur l'emploi et de l'auto emploi qui est aujourd'hui un besoin crucial des jeunes est l'un des actes pour conscientiser les jeunes. Donner une formation adéquate aux jeunes qui en n'ont besoin et actualisé le niveau des

autres jeunes pour qu'ils se mettent à la tâche. Passage sur les ondes (radios et télés) Le Docteur Kodjovi Atna Aubin THON est souvent sur les ondes pour débattre des sujets d'actualités sur le plan politique, économique et éducatif. Les membres du bureau de la NoVi vont aussi pour le même exercice médiatique pour plus sensibilisation sur plusieurs plans.

## Sur le plan éducatif

La NoVi organise des formations pour le recyclage des enseignants à l'approche de la rentrée scolaire.

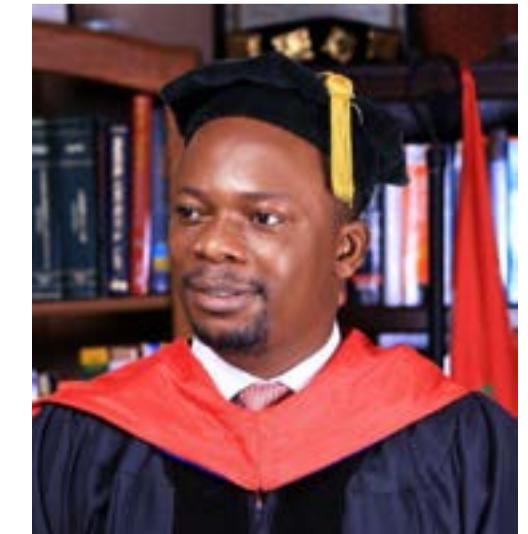
Le Docteur THON et les membres du bureau de la NoVi font une distribution des kits scolaires à l'approche de chaque rentrée scolaire pour soutenir les parents d'élèves. Rencontre du Dr THON avec certains ministères et leurs ministres.

Afin de mieux permettre aux jeunes d'être au cœur des opportunités qu'offrent chaque ministère, Dr THON s'est engagé dans la lutte pour l'épanouissement des jeunes à travers l'implication des opportunités qu'offrent chaque ministère pour les jeunes. Cinq ministères ont reçu la visite de la NoVi avec sa tête le Dr Kodjovi Atna Aubin THON suivie d'une séance d'échange afin de faciliter l'accès des jeunes au sein de ces différentes institutions.

Sur le plan culturel, nombreux sont ces ar-

tistes peintres, musiciens et autres qui ont été soutenus par la NoVi à travers plusieurs actions surtout en cette année où la pandémie du corona virus à beaucoup sévit. Notons que les réalisations de l'année 2020 au sein de la NoVi sont là et visible pour tous. mais la vision reste permanente et profonde, car pour le président de la NoVi " il réitere son engagement ferme à se rendre toujours disponible dans le combat pour la défense des intérêts de la recherche du bien-être et du mieux être de tous."

Aristide ABIDJO



REPUBLIC OF BENIN  
MINISTERIE OF ENERGY  
DIRECTION GENERALE DE LA SANTE  
DIRECTION DES RESOURCES HUMAINES

Cotonou, le 11 juillet 2020

## NOTE D'INFORMATION N° 105/20/SBEE/DG/DRH

**Objet:** Mesures restrictives dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Dans l'optique de lutter contre la propagation du COVID-19 à l'intérieur du Bénin, le gouvernement béninois et les administrations ont mis en œuvre plusieurs mesures en vue de la protection de la population et des administrés. Ces mesures, notamment le confinement, le télétravail et le travail par rotation ont également été adoptées par notre société pour un service essentiel.

Par le compte rendu du conseil des ministres en date du 06 mai 2020, le gouvernement du Bénin a fait l'option d'adopter la mesure de limitation de la mobilité des personnes en autorisant la levée du couvre-santé ainsi que la reprise des cours pour les classes de CM2, les lycées, collèges et les étudiants à l'université pour compter du lundi 11 mai 2020.

Cet assouplissement ne diminue aucunement les risques de contamination et c'est la raison pour laquelle le gouvernement conserve les mesures sanitaires édictées depuis le début de la crise. La Direction Générale exhorte donc tous les agents confinés à la maison et ceux sur les lieux de travail, à appliquer les mêmes mesures de prudence et de vigilance dans tous les gestes quotidiens et en tous lieux.

Pour ce faire, les gestes barrières spécifiés dans les diverses notes de service prises dans le cadre de la gestion de la crise sont maintenues et le port de masque est obligatoire en tous lieux.

Par ailleurs, en ce qui concerne la SBEE, et en vue de la sécurité du personnel, les dispositions de confinement précédemment prises pour empêcher la propagation du virus sur les lieux de travail (confinement, télétravail et travail par rotation) demeurent inchangées.

En outre, chaque direction devra revoir sa planification en fonction des besoins et des tâches incompressibles, et procéder ainsi à un réajustement du calendrier de présence au bureau de ses collaborateurs.

Il est à souligner que le comité ayant l'émissaire dans les locaux de la SBEE, est de mise et qu'aucun agent dont la présence n'est pas justifiée ne pourra s'avoir accès.

L'officier du prix d'exécution sera tenue des présentes prescriptions, pour la santé de tous les agents de la Société.



Avertissement:  
 - PCA  
 - DG  
 - Directeur Général  
 - Directeur Régional - Chef Région  
 - Chef Département - Chef Service - Chef d'Agence  
 - Secrétaire Général du Syndicat - PCN

## Message SBEE COVID-19

SOCIÉTÉ BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

Cotonou, le 23 juillet 2020

## COMMUNIQUE

La Société Béninoise d'Energie Electrique communique :  
 Depuis quelques semaines, le monde entier vit sous la hantise du COVID-19.

Le Bénin, notre pays n'est pas épargné.  
 Face à la propagation de la pandémie du virus et pour éviter des risques de contagion, la SBEE, conformément aux décisions du gouvernement, invite sa clientèle à respecter rigoureusement les mesures d'hygiène et de sécurité.

Elle rappelle, des dispositions suivantes prises pour assurer aussi bien sa clientèle, que son personnel au niveau de la Direction Générale, des Directions Régionales et surtout des agences, et autres points d'encaissement sur l'ensemble du territoire national.

La Direction Générale félicite et encourage ses clients à préserver leurs opérations d'achat de crédit pour compléter à proposément, via les Réseaux GSM MOOV et MTN, et à se rapprocher des services de la SBEE et de ses agences en toute sécurité pour le paiement de leurs factures, ou pour d'autres services, dans le respect strict des consignes de distanciation et de renseignement.

La Direction Générale de la SBEE, compte sur sa clientèle pour le respect des consignes sur ses différents sites.

Chaque client compte pour la SBEE. Protégez les autres en vous protégeant.

La SBEE des hommes à votre service.



SOCIÉTÉ BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

Cotonou, le 7 juillet 2020

## COMMUNIQUE

La Société Béninoise d'Energie Electrique communique :  
 Depuis quelques semaines, le monde entier vit une crise mondiale sans précédent. Face à la propagation du COVID-19. Face à cette pandémie, le Gouvernement recommande au peuple béninois le respect strict des normes d'hygiène. La SBEE va encore dérouler ses règles qui concernent des vies. C'est pourquoi, elle rappelle que les dispositions prises sont toujours en vigueur en matière de sécurité, les émissions, le paiement et tout usage. Il s'agit entre autres :

- de respect des normes d'hygiène à la Direction Générale, dans les agences et sites de travail notamment. L'application des gestes de lavage des mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique,
- de la pose systématique du masque,
- de la distance et la sensibilisation des agents d'assiette pour le nettoyage continue des espaces et objets divers (téléphones portables, boutons d'accès,等等),
- de l'évitement des rassemblements-plénières en profit des réunions par audio ou vidéo-conférence et de téléconférence,
- de la distribution des masques de protection de la Direction Générale et des agences à leur personnel et à leur employé.

Concernant, et afin d'éviter la contamination des clients en cette période de pandémie, la SBEE informe que ses services sont fermés aux visiteurs ou opérations de paiement de factures et de la présence électronique dans les agences. Elle invite donc nos clients à se renseigner du site internet ou nous contacter via les dispositifs que propose à cet effet.

Prévenez-nous et protégez-nous les autres pour rester ensemble le 100% COVID-19.



SOCIÉTÉ BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

Cotonou, le 7 juillet 2020

## COMMUNIQUE

La Société Béninoise d'Energie Electrique communique :  
 Depuis quelques semaines, le monde entier vit une crise mondiale sans précédent. Face à la propagation du COVID-19. Face à cette pandémie, le Gouvernement recommande au peuple béninois le respect strict des normes d'hygiène. La SBEE va encore dérouler ses règles qui concernent des vies. C'est pourquoi, elle rappelle que les dispositions prises sont toujours en vigueur en matière de sécurité, les émissions, le paiement et tout usage. Il s'agit entre autres :

- de respect des normes d'hygiène à la Direction Générale, dans les agences et sites de travail notamment. L'application des gestes de lavage des mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique,
- de la pose systématique du masque,
- de la distance et la sensibilisation des agents d'assiette pour le nettoyage continu des espaces et objets divers (téléphones portables, boutons d'accès,等等),
- de l'évitement des rassemblements-plénières en profit des réunions par audio ou vidéo-conférence et de téléconférence,
- de la distribution des masques de protection de la Direction Générale et des agences à leur personnel et à leur employé.

Concernant, et afin d'éviter la contamination des clients en cette période de pandémie, la SBEE informe que ses services sont fermés aux visiteurs ou opérations de paiement de factures et de la présence électronique dans les agences. Elle invite donc nos clients à se renseigner du site internet ou nous contacter via les dispositifs que propose à cet effet.

Prévenez-nous et protégez-nous les autres pour rester ensemble le 100% COVID-19.



SOCIÉTÉ BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

Cotonou, le 7 juillet 2020

## COMMUNIQUE

La Société Béninoise d'Energie Electrique communique :  
 Depuis quelques semaines, le monde entier vit une crise mondiale sans précédent. Face à la propagation du COVID-19. Face à cette pandémie, le Gouvernement recommande au peuple béninois le respect strict des normes d'hygiène. La SBEE va encore dérouler ses règles qui concernent des vies. C'est pourquoi, elle rappelle que les dispositions prises sont toujours en vigueur en matière de sécurité, les émissions, le paiement et tout usage. Il s'agit entre autres :

- de respect des normes d'hygiène à la Direction Générale, dans les agences et sites de travail notamment. L'application des gestes de lavage des mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique,
- de la pose systématique du masque,
- de la distance et la sensibilisation des agents d'assiette pour le nettoyage continu des espaces et objets divers (téléphones portables, boutons d'accès,等等),
- de l'évitement des rassemblements-plénières en profit des réunions par audio ou vidéo-conférence et de téléconférence,
- de la distribution des masques de protection de la Direction Générale et des agences à leur personnel et à leur employé.

Concernant, et afin d'éviter la contamination des clients en cette période de pandémie, la SBEE informe que ses services sont fermés aux visiteurs ou opérations de paiement de factures et de la présence électronique dans les agences. Elle invite donc nos clients à se renseigner du site internet ou nous contacter via les dispositifs que propose à cet effet.

Prévenez-nous et protégez-nous les autres pour rester ensemble le 100% COVID-19.



SOCIÉTÉ BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

Cotonou, le 7 juillet 2020

## COMMUNIQUE

La Société Béninoise d'Energie Electrique communique :  
 Depuis quelques semaines, le monde entier vit une crise mondiale sans précédent. Face à la propagation du COVID-19. Face à cette pandémie, le Gouvernement recommande au peuple béninois le respect strict des normes d'hygiène. La SBEE va encore dérouler ses règles qui concernent des vies. C'est pourquoi, elle rappelle que les dispositions prises sont toujours en vigueur en matière de sécurité, les émissions, le paiement et tout usage. Il s'agit entre autres :

- de respect des normes d'hygiène à la Direction Générale, dans les agences et sites de travail notamment. L'application des gestes de lavage des mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique,
- de la pose systématique du masque,
- de la distance et la sensibilisation des agents d'assiette pour le nettoyage continu des espaces et objets divers (téléphones portables, boutons d'accès,等等),
- de l'évitement des rassemblements-plénières en profit des réunions par audio ou vidéo-conférence et de téléconférence,
- de la distribution des masques de protection de la Direction Générale et des agences à leur personnel et à leur employé.

Concernant, et afin d'éviter la contamination des clients en cette période de pandémie, la SBEE informe que ses services sont fermés aux visiteurs ou opérations de paiement de factures et de la présence électronique dans les agences. Elle invite donc nos clients à se renseigner du site internet ou nous contacter via les dispositifs que propose à cet effet.

Prévenez-nous et protégez-nous les autres pour rester ensemble le 100% COVID-19.



SOCIÉTÉ BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

Cotonou, le 7 juillet 2020

## COMMUNIQUE

La Société Béninoise d'Energie Electrique communique :  
 Depuis quelques semaines, le monde entier vit une crise mondiale sans précédent. Face à la propagation du COVID-19. Face à cette pandémie, le Gouvernement recommande au peuple béninois le respect strict des normes d'hygiène. La SBEE va encore dérouler ses règles qui concernent des vies. C'est pourquoi, elle rappelle que les dispositions prises sont toujours en vigueur en matière de sécurité, les émissions, le paiement et tout usage. Il s'agit entre autres :

- de respect des normes d'hygiène à la Direction Générale, dans les agences et sites de travail notamment. L'application des gestes de lavage des mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique,
- de la pose systématique du masque,
- de la distance et la sensibilisation des agents d'assiette pour le nettoyage continu des espaces et objets divers (téléphones portables, boutons d'accès,等等),
- de l'évitement des rassemblements-plénières en profit des réunions par audio ou vidéo-conférence et de téléconférence,
- de la distribution des masques de protection de la Direction Générale et des agences à leur personnel et à leur employé.

Concernant, et afin d'éviter la contamination des clients en cette période de pandémie, la SBEE informe que ses services sont fermés aux visiteurs ou opérations de paiement de factures et de la présence électronique dans les agences. Elle invite donc nos clients à se renseigner du site internet ou nous contacter via les dispositifs que propose à cet effet.

Prévenez-nous et protégez-nous les autres pour rester ensemble le 100% COVID-19.



SOCIÉTÉ BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

Cotonou, le 7 juillet 2020

## COMMUNIQUE

La Société Béninoise d'Energie Electrique communique :  
 Depuis quelques semaines, le monde entier vit une crise mondiale sans précédent. Face à la propagation du COVID-19. Face à cette pandémie, le Gouvernement recommande au peuple béninois le respect strict des normes d'hygiène. La SBEE va encore dérouler ses règles qui concernent des vies. C'est pourquoi, elle rappelle que les dispositions prises sont toujours en vigueur en matière de sécurité, les émissions, le paiement et tout usage. Il s'agit entre autres :

- de respect des normes d'hygiène à la Direction Générale, dans les agences et sites de travail notamment. L'application des gestes de lavage des mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique,
- de la pose systématique du masque,
- de la distance et la sensibilisation des agents d'assiette pour le nettoyage continu des espaces et objets divers (téléphones portables, boutons d'accès,等等),
- de l'évitement des rassemblements-plénières en profit des réunions par audio ou vidéo-conférence et de téléconférence,
- de la distribution des masques de protection de la Direction Générale et des agences à leur personnel et à leur employé.

Concernant, et afin d'éviter la contamination des clients en cette période de pandémie, la SBEE informe que ses services sont fermés aux visiteurs ou opérations de paiement de factures et de la présence électronique dans les agences. Elle invite donc nos clients à se renseigner du site internet ou nous contacter via les dispositifs que propose à cet effet.

Prévenez-nous et protégez-nous les autres pour rester ensemble le 100% COVID-19.



SOCIÉTÉ BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

Cotonou, le 7 juillet 2020

## COMMUNIQUE

La Société Béninoise d'Energie Electrique communique :  
 Depuis quelques semaines, le monde entier vit une crise mondiale sans précédent. Face à la propagation du COVID-19. Face à cette pandémie, le Gouvernement recommande au peuple béninois le respect strict des normes d'hygiène. La SBEE va encore dérouler ses règles qui concernent des vies. C'est pourquoi, elle rappelle que les dispositions prises sont toujours en vigueur en matière de sécurité, les émissions, le paiement et tout usage. Il s'agit entre autres :

- de respect des normes d'hygiène à la Direction Générale, dans les agences et sites de travail notamment. L'application des gestes de lavage des mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique,
- de la pose systématique du masque,
- de la distance et la sensibilisation des agents d'assiette pour le nettoyage continu des espaces et objets divers (téléphones portables, boutons d'accès,等等),
- de l'évitement des rassemblements-plénières en profit des réunions par audio ou vidéo-conférence et de téléconférence,
- de la distribution des masques de protection de la Direction Générale et des agences à leur personnel et à leur employé.

Concernant, et afin d'éviter la contamination des clients en cette période de pandémie, la SBEE informe que ses services sont fermés aux visiteurs ou opérations de paiement de factures et de la présence électronique dans les agences. Elle invite donc nos clients à se renseigner du site internet ou nous contacter via les dispositifs que propose à cet effet.

Prévenez-nous et protégez-nous les autres pour rester ensemble le 100% COVID-19.



SOCIÉTÉ BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

Cotonou, le 7 juillet 2020

## COMMUNIQUE

La Société Béninoise d'Energie Electrique communique :  
 Depuis quelques semaines, le monde entier vit une crise mondiale sans précédent. Face à la propagation du COVID-19. Face à cette pandémie, le Gouvernement recommande au peuple béninois le respect strict des normes d'hygiène. La SBEE va encore dérouler ses règles qui concernent des vies. C'est pourquoi, elle rappelle que les dispositions prises sont toujours en vigueur en matière de sécurité, les émissions, le paiement et tout usage. Il s'agit entre autres :

- de respect des normes d'hygiène à la Direction Générale, dans les agences et sites de travail notamment. L'application des gestes de lavage des mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique,
- de la pose systématique du masque,
- de la distance et la sensibilisation des agents d'assiette pour le nettoyage continu des espaces et objets divers (téléphones portables, boutons

## SOCIÉTÉ

© Lolo Andoche | loloandoche.com | Lolo Andoche | www.loloandoche.com

BY Lolo ANDOCHÉ

LOLO  
ANDOCHÉ



LOLO  
ANDOCHÉ  
AMBROISIE  
BRET A PORTEUR

LOLO  
ANDOCHÉ